

COMPTE RENDU DU CHSCT DU 14 MAI 2020

Ce jeudi 14 mai 2020 a eu lieu le 2ème CHSCT du mois de mai en audioconférence. Pour la deuxième fois, l'inconfort de ce type de réunion s'est avéré pénalisant pour l'expression syndicale, **Solidaires Finances publiques** demande d'ores et déjà à tenir la prochaine réunion du CHSCT en présentiel.

L'objet principal de celui-ci était l'examen du plan de retour à l'activité (PRA) au niveau départemental. Celui-ci était accompagné d'un projet de plan de prévention qui n'est pas figé et reste modifiable en fonction des événements à venir.

En préambule, la Directrice a précisé qu'elle appliquera totalement l'ordonnance du 15 avril 2020 concernant la ponction de jours de congés pendant la période d'état d'urgence sanitaire tout en étant le plus juste possible...

Solidaires finances publiques souligne et insiste sur l'injustice de ce vol de congés dû à une situation inédite. Le temps de repos imposé n'est en aucun cas à considérer comme des congés dits classiques et les risques psycho-sociaux dû à ces moments confinés sont très élevés.

L'organisation du travail

- Les agents appelés à venir en présentiel sont les agents non empêchés pour fragilité (après validation par le médecin de prévention) ou garde d'enfant.
- Les agents en télétravail ont vocation à rester en télétravail sauf nécessité de service ou souhait de l'agent de mettre fin au télétravail. Ces agents pourront ponctuellement se rendre au bureau, selon une périodicité à définir avec le chef de service et si les conditions sanitaires de distanciation le permettent.
- Les agents en garde d'enfants âgés de moins de 16 ans, dès lors qu'ils n'ont pas de solution alternative de garde, restent en autorisation d'absence au moins jusqu'au 1er juin, dans l'attente de précisions.
- Le PRA n'est pas un document figé, il pourra être actualisé en fonction de l'évolution des effectifs et des contraintes immobilières.
- À compter du 25 mai, la réception physique dans le cadre de la campagne IR, se fera exclusivement sur rendez-vous. Les rendez-vous seront fixés à l'aide de l'appli APRDV par plage d'une demi-heure. Ils auront fait l'objet préalablement d'un rendez-vous téléphonique qui n'aurait pas permis de solutionner la situation. On nous a assuré que la réception sur rendez-vous sera très marginale...
Jusqu'à ce jour l'application APRDV rendez-vous physique n'était pas utilisée sur le département, **Solidaires Finances Publiques** portera une attention particulière sur le fait qu'elle ne doit plus être utilisée passé la période du PRA, les SIP étant déjà en sous effectifs et surchargés de travail, une contrainte en plus ne sera pas souhaitable cela doit rester une solution de « dépannage ».

Les aménagements de locaux

Les espaces de travail sont organisés pour prévoir la distanciation physique de 2 mètres en position statique (4 m² par agents) et 1 mètre lors des déplacements. Pour les bureaux « en marguerite » et qui ne permettent pas une distance de 2 m entre deux agents, les bureaux sont décalés ou les agents positionnés en diagonale (1 poste sur deux). Dans le cas où la distance de 2 mètres entre agents ne peut être assurée, des plexiglas seront installés. Les agents ont le devoir de ne pas s'installer si les conditions matérielles ne sont pas remplies.

La réception physique s'effectuera dans un espace ouvert (pas de box) et avec l'aide de toutes les protections nécessaires (plexiglas sur le bureau, gel hydro-alcoolique et masques pour l'agent comme pour le contribuable).

Une commande d'équipements, masque réutilisable, visière de protection, gel etc a été effectuée par le service du Bil et ne sera donc pas prise sur le budget du CHSCT, **Solidaires** s'en félicite.

L'entretien et le nettoyage des locaux

Une étude est en cours sur les conditions de nettoyage dans tous les services afin de demander, notamment dans les trésoreries rurales, la possibilité d'un passage plus fréquent du personnel chargé du nettoyage.

La restauration collective

Le restaurant administratif de Villefranche de Rouergue est ouvert depuis jeudi 14 mai. Celui de Rodez ne devrait pas ouvrir avant une quinzaine de jours. Des devis sont à l'étude ; toutefois il n'est pas garanti qu'il n'y ait pas de surcoût et que cette augmentation soit prise en charge par la Direction.

La Direction a félicité, à nouveau, les chefs de services de leur implication pendant la période de confinement, pour la deuxième fois les directeurs se sont exprimés sur ce sujet. Pour **Solidaires Finances Publiques** les remerciements sont certes mérités mais certainement pas pour l'ensemble de nos chefs de services. Cette redondance de remerciements cacherait-elle la réalité du désarroi dans lequel certains services ont été plongés ... sans aucune nouvelle de leur chef pendant de longues semaines ?

Le manque de communication et d'organisation s'est avéré présent sur le département. La Direction a néanmoins pu compter sur le sens extraordinaire du service public de ses agents qui ont eu une implication sans faille, bien conscient de la situation de crise exceptionnelle subie par tous et de la nécessité de la continuité des missions.

Pour **Solidaires Finances Publiques** l'ensemble du personnel doit être remercié et récompensé en décidant (et oui pourquoi pas) de ne pas appliquer l'ordonnance sur le vol de congés.

En ces temps difficiles et plus que jamais les membres du CHSCT Solidaires Finances Publiques sont présents pour défendre l'intérêt de chacun, et sont très attentifs sur les risques psycho-sociaux qui commencent à apparaître parmi les collègues. Nous sommes disponibles, n'hésitez pas à nous faire remonter tout problème concernant l'organisation du travail et la sécurité.

Le prochain CHSCT se tiendra dans la première quinzaine de juin, aucune date n'a été fixée par la Direction.
